



Séance de la CLDR

Mercredi 29.11.23, maison de village de Signeux



Participants (17) :

Membres de la CLDR

13 personnes (Voir liste en pièce jointe)

Dont, pour le Collège de Musson : Daniel GUEBELS (Echevin DR)

Invités

Commune : Carlo UGHI (Agent relais)

Bureau IMPACT: Stéphane MOTTIAUX (Auteur de PCDR)

FRW : Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

INTRODUCTION

Daniel Guebels, président de la CLDR introduit la réunion et présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Présentation et relecture des fiches du PCDR

Temps 1 : présentation en plénière

- * Contexte
- * Objectif de la réunion
- * Méthode

Temps 2 : relecture et bonification de fiches-projets

- * En individuel / petits groupes

2. Divers

Approbation compte-rendu de la séance précédente

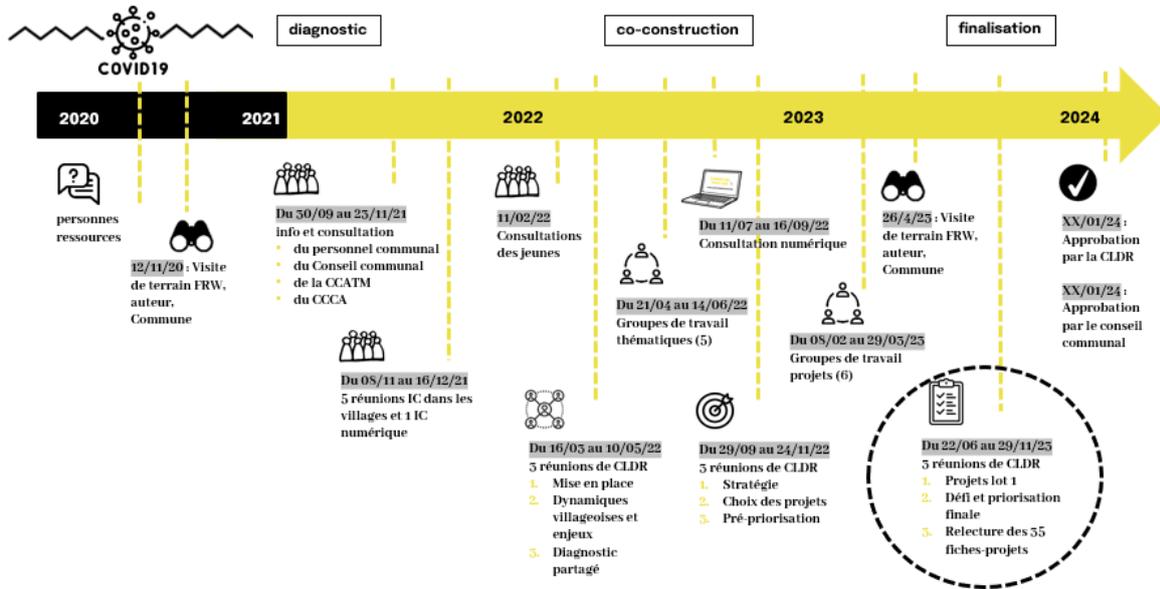
Le PV de la réunion du 17/10/2023 portant sur le projet d'autostop solidaire en Sud-Luxembourg, le défi du PCDR et la priorisation finale des projets est approuvé sans remarque.

PRÉSENTATION ET RELECTURE DES FICHES DU PCDR

Contexte

La FRW rappelle les objectifs de la CLDR pour 2022/2023 et fait le point sur la situation actuelle.

À venir : Approbation du projet de PCDR par la CLDR début 2024.



Lors de la précédente réunion, plusieurs choix ont été arrêté :

La Priorisation finale

La priorisation finale comprend 35 projets (10 en lot 1, 10 en lot 2 et 15 en lot 3) :

Lot	AXE	INTITULÉ DU PROJET	TYPE	ancien LOT	OBJECTIFS STRATÉGIQUES				
					1.	2.	3.	4.	5.
Lot 1	1	Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices	M	1					
	2	Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville	M	1					
	3	Aménagements des entrées de villages	M	1					
	4	Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales / Mussy-la-Ville et Baranzey	M	1					
	5	Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier	IM	1					
	6	Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité	IM	1					
	7	Actions en faveur de l'environnement et la biodiversité	IM	1					
	8	Développement des sentiers et chemins de promenades	IM	1					
	9	Améliorer la communication communale et les services en ligne	IM	1					
Lot 2	1	Développer des lieux et activités de rencontres pour les jeunes (13-21 ans)	IM	1					
	1	Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif	M	2					
	3	Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt	M	2					
	13	Poursuite de l'aménagement du cœur de village de Mussy-la-Ville	M	2					
	14	Création d'une Halle polyvalente couverte sur le site de l'ancien hangar communal	M	2					
	15	Création d'un cœur de village à Baranzey	M	2					
	16	Développement de la vie associative et des festivités locales	IM	2					
	17	Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune	IM	2					
	18	Développement de la politique de commune en santé	IM	2					
	19	Opération de mise en valeur du patrimoine local (identification, préservation et transmission)	IM	2					
20	Développement d'une trame verte et bleue pour le climat	IM	2						
Lot 3	3	Aménagement du cœur de village de Musson (phase 2)	M	3					
	2	Création de points de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage	M	3					
	23	Aménagement de points multimodaux et zones relais	M	2					
	24	Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives	M	2					
	25	Aménagement de la traversée de Signeux	M	3					
	26	Création de logements intergénérationnels modulaires	M	3					
	27	Création d'un bâtiment multiservices à Mussy-la-Ville	M						
	28	Création d'un atelier rural de type « pépinières d'entreprises – bureaux trempins »	M	3					
	29	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance (0-3 ans)	M	3					
	30	Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural	IM	3					
	31	Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire	IM	3					
	32	Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité	IM	2					
	33	Création d'un soutien scolaire	IM	2					
	34	Création d'un espace de restauration éphémère	IM	3					
	35	Création d'un centre d'accueil de jour pour les aînés	IM	3					
	36	Développement de solutions alternatives à la voiture >>> LOT 0	IM	2					



Le choix de la première demande de convention

Le choix de la première demande de convention qui sera présentée en même temps que le projet de PCDR au Pôle Aménagement du territoire, s'est porté sur le **projet de « Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices »** pour diverses raisons :

- Le bâtiment est propriété communale et nécessite une rénovation rapide (problème de fuite de la cuve de mazout, souhait de préserver ce patrimoine villageois)
- Le projet est apparu régulièrement comme une réponse pertinente et sobre (en termes de taille, d'aménagements et de coûts) aux besoins des habitants de Willancourt qui se sont fortement mobilisés pendant toute la durée de l'ODR.
- Le village de Willancourt n'a pas bénéficié de projet lors de la première ODR.

Le défi du PCDR

Au travers d'un défi transversal, ce sont les valeurs fortes qui sont exprimées. Elles sont le reflet des souhaits de la population et du travail mené par la CLDR. Ainsi, le défi synthétise en une seule phrase les orientations définies dans le projet de territoire en lien avec la stratégie du PCDR. Accrocheur, il se veut engageant et mobilisateur.

⇒ Proposition finale validée par l'ensemble des membres présents : « Musson 2035 : un environnement rural aux richesses multiples pour le mieux vivre de tous les citoyens »

Objectif de la réunion

L'objectif de la réunion est de collecter les remarques et avis sur les fiches projets rédigées par l'Auteur.

Pour rappel, les fiches projets ont été réparties en :

- 3 lots (1, 2 et 3)
- 2 catégories de projets (projets immatériels et matériels)

En fonction du lot, les fiches-projets ont des niveaux de détails spécifiques :

Lot 1 : projets à réaliser dans les 3 ans.

Fiche projet complète (10)

(description, localisation, esquisse, estimation financière, définition des usagers...)

Lot 2 : projets à réaliser entre 3 et 6 ans.

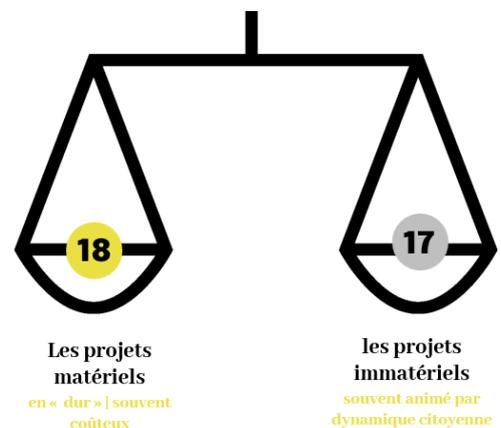
Fiche projet simplifiée (10)

(description, justification, localisation, définition des usagers...)

Lot 3 : projets à réaliser entre 6 et 10 ans.

Fiche projet sommaire (15)

(description, justification...)



Méthodologie

Principe

Les **35 fiche-projets** sont réparties sur des tables.

Les agents de développement et l'auteur sont disponibles pour toutes questions.

⇒ Il est proposé aux membres de la CLDR de circuler de manière libre pour répondre aux questions inscrites sur des posters pendant une heure. Un signal, toutes les 15 min, prévient du temps qui passe. Une fois la fiche lue, la personne appose une gommette sur la fiche.

Première étape

Les participants ont une heure pour commenter les différents projets. En plus de pouvoir corriger directement sur la fiche, deux questions sont posées pour aider à l'analyse :

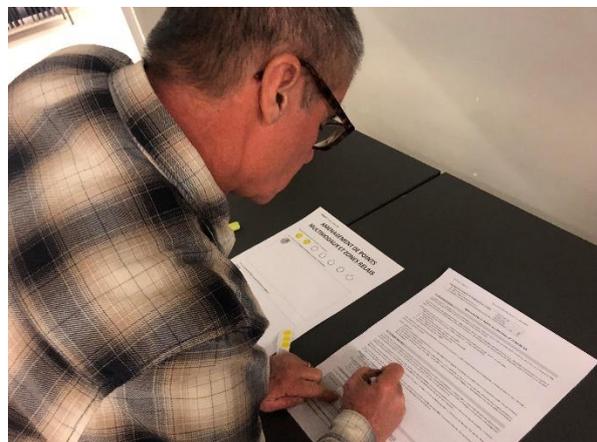
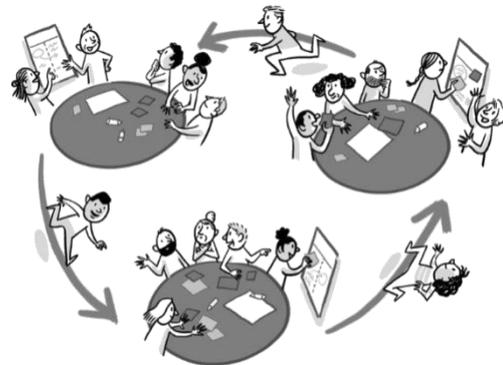
- * Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?
- * Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

Deuxième étape

Vérification que chaque-fiche a bien été relu au moins par au moins deux membres (à l'aide des gommettes). Si ce n'est pas le cas, il sera demandé de le faire.

⇒ Les participants circulent dans l'espace en ayant en tête ces trois grands principes :

- * La « **loi des deux pieds** » : les participants sont libres de faire usage de leurs pieds pour se rendre dans un endroit plus productif ou plus intéressant à leurs yeux.
- * « **Les personnes présentes sont les bonnes personnes** ». Aucun participant ne doit se sentir inutile, chacun a des choses à apporter.
- * Il y a **des abeilles** (qui passent de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) **et des papillons** (toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer).



RÉSULTATS

Remarques générales exprimées en plénière

1. Problème de saut de page avec certaines photos – faire attention aux espaces ;
 2. Attention à l'orthographe et aux coquilles (Site de la Cussignère, dégration >>> dégradation, etc.) ;
 3. Certains indicateurs pourraient être revus (ex : enquête de satisfaction) ;
 4. Certains titres de fiches sont différents des intitulés des fichiers Word ;
 5. Certains estimatifs sont assez hauts et peu précis.
 6. Il faut être attentif au coût/bénéfice de chaque projet ;
 7. Certains numéros ne correspondent pas aux photos (pour la fiche entrées de village notamment) ;
 8. Eviter au maximum les points de suspensions qui peuvent laisser croire que le projet n'est pas assez concret.
- ⇒ L'Auteur et la Commune seront attentifs à intégrer autant que possible ces éléments lors de la finalisation des fiches. À noter que certains estimatifs peuvent paraître assez hauts pour les particuliers, mais ils tiennent compte de l'évolution des coûts actuels et ont été réalisés par des architectes ayant l'habitude de travailler sur ce type de projets publics. Par ailleurs, chaque estimatif sera revu au moment de l'activation de la fiche concernée.
- ⇒ Sur certaines fiches, les points de suspensions permettent de laisser l'ouverture à l'intégration d'actions complémentaires aux actions citées dans la fiche. Ce point sera analysé au cas par cas.

Remarques spécifiques exprimées sur les fiches

À noter :

- ⇒ Les fiches-projets ayant été envoyées au préalable à l'ensemble des membres de la CLDR, les remarques envoyées par les membres non présents ont également été intégrées à ces résultats.

I-1.01 : Amélioration de la communication communale et des services

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui. Une personne note que cette demande ne devrait pas faire l'objet d'un projet du développement rural ; il devrait être entièrement pris en charge par la Commune.

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ Educateur communal « jeunesse » : quelle mission ? pour quels « jeunes » ?
- ⇒ Moyen financier : qu'en est-il d'une « valorisation » par une personne chargée de la communication communale ? Formation régulière cadrée par qui ? Pourquoi pas le recrutement d'un « Community Manager » dont c'est le job pour la communication et les objectifs/infos sur les plateformes sociales ?
- ⇒ Dans l'estimation des coûts, que signifie « mise en place d'une application » (20.000€) ?
- ⇒ Il me semble un peu gênant que des services publics fassent indirectement la promotion de FB.
- ⇒ Bulletins communaux trimestriels, pas mensuels me semble-t-il.



I-1.02 : Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ « Ouvrir certaines galeries » (pas possible -> à supprimer).
- ⇒ Comment contrôler que l'ASBL va bien utiliser les subsides communaux ?
- ⇒ Actions concrètes pas très claires
- ⇒ L'indicateur de résultat ne concerne que l'ASBL.
- ⇒ La création d'un parcours accrobranche n'apparaît que parmi les indicateurs de réalisation.
- ⇒ Réalité virtuelle, 3D (ndlr : ajouts sur la fiche)

I-1.03 : Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ Estimation coûts peu détaillée.
- ⇒ L'indicateur de résultat semble peu pertinent car sa valeur dépend peu de la commune.
- ⇒ Valeur ciblée – pas très ambitieux

I-1.04 : Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ Pas de budget
- ⇒ Pas de mention de la gestion de la propreté.
- ⇒ Mentionner aussi la flore et la faune au Crassier.

I-1.05 : Développement des sentiers et chemins de promenade

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ Résultats trop faibles
- ⇒ Il faut autant que possible éviter les recouvrements de sol. Préférer la dolomie ou recouvrement naturel, voir pas de recouvrement.
- ⇒ Elargir le budget, ne pas limiter le budget pour les études.
- ⇒ Pas de mention de la gestion de la propreté, du fauchage, du débroussaillage, de la restauration des chemins après les travaux forestiers.
- ⇒ Cible en termes d'usagers peu claire : vise-t-on uniquement les promeneurs à pied ? Quid des cavaliers, des vélos, des motos et quads ?
- ⇒ Gestion spécifique lors des chasses.

- ⇒ Les GR ne sont pas mentionnés.
- ⇒ Programme Pt 8 : édition d'une carte -> mettre aussi un lien depuis les chemins vers cette carte ou vers des parcours via QR Code en parallèle de la création des itinéraires sur des applis comme Komoot ou Visiotrail.

I-1.06 : Développement de lieux et activités de rencontres pour les jeunes (13 à 21 ans)

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ Localisation pour Baranzy : pas claire.
- ⇒ Il faudrait sensibiliser les jeunes :
 - À la propreté de l'environnement,
 - Aux nuisances sonores,
 - Aux problèmes liés à l'usage du tabac, de l'alcool et des drogues.

Ces points pourraient être repris dans une charte de l'usage de ces lieux mis à leur disposition.

- ⇒ Est-ce que les lieux pourraient aussi être utilisés (ou un de ces lieux) pour le soutien scolaire (l'école ne s'arrêtant pas à 12 ans 😊).

I-2.01 : Développement de la vie associative et des festivités locales

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ /

I-2.02 : Mise en place d'une démarche de commune en santé

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ /

I-2.03 : Développement des activités culturelles sur le territoire de la commune

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ Peut-on faire participer l'EPN à cette fiche ?

I-2.04 : Opération de mise en valeur du patrimoine local

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ Edition d'une brochure recensant tout le patrimoine communal

I-2.05 : Développement d'une trame verte et bleue pour le climat

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Ok

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ Résultat trop faible (12 arbres et haies ?)

I-3.01 : Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ /

I-3.02 : Création d'un espace de restauration éphémère

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ Au musée 4 MH

I-3.05 : Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

⇒ Plus ou moins. Encore fort vague.

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ Bénévole : manque de structure ? Manque de soutien ? Manque d'envie ? Manque de reconnaissance ?

⇒ Si ce n'est qu'à une/plusieurs structures à disposition, cela va se « résoudre » dans la phase de projet « 2 ».



I-3.06 : Création d'un soutien scolaire

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ Soutien scolaire uniquement par des professeurs / professionnels ? Localisé par école ou en un lieu central ?
- ⇒ Utilisation des structures communales -> bénévolat pour l'encadrement ?
- ⇒ Attention ! rôle des parents doit être vu, rédigé et discuté avant la mise en route : responsabilité parentale -> soutien scolaire OUI, responsabilité sur le soutien scolaire NON.
- ⇒ Aller au-delà de 12 ans, lieu -> espace intergénérationnel ?

M-1.01 : Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ L'estimation de coût semble trop élevée
 - Coût du marché en hausse (matériaux, projet public, ...)
 - Coût en rapport avec l'objectif à atteindre (rapport coût/bénéfice par rapport au nombre d'activités actuellement en cours ou projetées – crainte que le bâtiment soit sous utilisé).
- ⇒ L'association « motocross » a cessé ses activités.
- ⇒ Est-ce qu'il y a du parking prévu ?

M-1.02 : Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

⇒ Oui, totalement !

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ Point 2 – justification du projet : enlever la parenthèse - Ici on parle avant tout des besoins en extérieur.
- ⇒ Coût élevé.

M-1.03 : Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui. En ce qui concerne le premier tronçon, certaines demandes allaient plus sur le prolongement de l'existant (Baranzy-Signeulx), par exemple vers Ruettes, etc., qui permettrait de rejoindre Virton avec moins de dangers.

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ Est-ce qu'il n'y a pas des chemins avec des paysages plus attractifs ?
- ⇒ Le coût semble plus qu'énorme.
- ⇒ Danger de traverser la N88.



- ⇒ Bétonner du terrain agricole alors qu'il y a des chemins existants qui mériteraient d'être retravaillés, restaurés et qui permettraient aux gens de circuler/se promener.
- ⇒ Caillebotis sur zone humide : au vu de la dégradation rapide à la Cussignère et de la zone dangereuse que cela représente (glissant à cause de la pluie, des feuilles, du gel qui persistent plus longtemps que sur le béton) -> réflexion à mener quant au matériau employé.
- ⇒ Améliorer la qualité des photos/plans + légendes.
- ⇒ « Lot 2 voire 4 » + un tracé sur la carte annoté comme urgent (Willancourt) (ndlr : annotation sur la fiche)

M-1.04 : Aménagements des entrées de village

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ Pour Baranzy, comme identité, il n'y avait pas un gros chêne ? ça pourrait être l'occasion d'en replanter un (ce serait le petit chêne) par exemple au croisement rue de France et rue F. Dieudonné. Et il y en a un, rue du Gué.
- ⇒ Estimation du budget assez peu précise car la définition des réalisations concrètes est peu précise. Budget élevé.
- ⇒ Indicateurs de résultat uniquement subjectif (enquête de satisfaction -> on peut trouver de meilleurs indicateurs : fréquence des accidents, mesure des vitesses pratiquées avant/après aménagement, etc.)

M-2.01 : Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ Voie lente depuis la rue des cités -> complexe. Et vers Baranzy ? qu'en est-il ?
- ⇒ Règlement pour l'espace convivial important -> rappel de certaines lois (nuisances sonores, tapage, dégradation, drogues ?).
- ⇒ Surveillance par caméra ? Au vu des antécédents sur les bâtiments communaux, cela serait opportun !
- ⇒ Est-ce qu'il y a toujours des usagers de « parcours VITA » ?
- ⇒ Fautes d'orthographe : « des mussonais », « dégration », « conncexes ».
- ⇒ Importance des espaces verts

M-2.02 : Création d'une halle polyvalente couverte sur le site de l'ancien hangar communal

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

- ⇒ /

M-2.03 : Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

- ⇒ Manque le terrain BMX

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ Oui au niveau de la petite école de Willancourt et au niveau de la route sortie de Willancourt vers le bois (cabane des chasseurs).
- ⇒ Phrase « ... et qui permette de rafraîchir en été » à revoir

M-2.04 : Poursuite de l'aménagement du cœur de village de Mussy-la-Ville

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ Le sens giratoire autour de l'église doit être assez large pour permettre le passage de bus et engins agricoles, surtout du côté droit en descendant.
- ⇒ Le sens giratoire paraît très compliqué, notamment pour les véhicules longs. Peut-être élargir les voies de chaque côté de l'église, prévoir des parkings côté droit en descente et une double voie côté gauche. Et plus de sens giratoire.

M-2.05 : Aménagement d'un espace de convivialité au cœur du village de Baranzey

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ Attention ! pg.4 : la localisation et l'achat de parcelles privées devront encore être précisés.

M-3.01 : Poursuite de l'aménagement du cœur de village de Musson

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ /

M-3.02 : Aménagement de la traversée de Signeulx

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

- ⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

- ⇒ /



M-3.03 : Création de logements intergénérationnels

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

⇒ Ce projet pourrait aussi être présenté au conseil des aînés pour que celui-ci apporte différentes remarques. Le CCA est trop souvent oublié.

M-3.04 : Création de points de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

⇒ Oui, au-dessus du Lua vers Willancourt.

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

⇒ Mettre en lien aussi avec la fiche I-1.01 -> communication. On pourrait indiquer sur le site de la commune les points remarquables.

M-3.03 : Création d'un centre d'accueil de jour pour les aînés

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

⇒ Le projet correspond bien aux besoins.

⇒ Oui. Dans d'autres communes, la demande en centre d'accueil de jour pour les aînés est grandissante. Ce projet prend tout son sens car il permet aux bénéficiaires de rompre l'isolement, d'être en relation, de créer du lien social indispensable à leur mieux-être.

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

⇒ Faire intervenir le conseil des aînés dans cette fiche de manière plus détaillée. Le CCA pourrait être partenaire et participer au projet, même au niveau transcommunal.

M-3.04 : Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

⇒ Oui

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

⇒ /

M-3.05 : Création d'un atelier rural de type « pépinière d'entreprises »

Est-ce que le projet **correspond aux besoins** et à **ce qui a été discuté** ?

⇒ Oui. Une personne est plus mitigée sur l'expression de ce besoin au niveau communal.

Avez-vous des **commentaires, points d'attention à soulever** ?

⇒ Difficile au vu de la proximité géographique du G-D Luxembourg.

⇒ Quel résultat ? Autres résultats sur des pépinières d'entreprises ailleurs ? Combien d'entreprises survivent après 5 ans ? Toujours dans la même entreprise ?



M-3.06 : Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance (0 à 3 ans)

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ /

M-3.07 : Création d'un bâtiment multiservices à Mussy-la-Ville

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ /

M-3.08 : Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ Quid de l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics ou terrains publics (zone industrielle rue Palgé)

M-3.09 : Aménagement de points multimodaux et zones rurales

Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?

⇒ Oui

Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?

⇒ /

⇒ L'Auteur et la Commune seront attentifs à intégrer autant que possible ces éléments lors de la finalisation des fiches. À noter que certains commentaires ont déjà fait l'objet de discussions passées et que certains choix collectifs qui ont été posés à des étapes passées ne seront pas rediscutés. Il est rappelé également que chaque fiche est revue et précisée au moment de sa mise en œuvre, tant en termes de programme que de budget.

SUITES

Suite à cette séance, l'Auteur actualisera les fiches projets en conséquence.
L'élaboration du PCDR touche petit à petit à sa fin. Une dernière séance « festive » sera organisée début 2024 pour l'approbation projet de PCDR en prévision d'une présentation en PAT en avril 2024.

Questions | Réactions

Combien de temps faudra-t-il pour que le PCDR soit approuvé après la PAT ?

⇒ L'année 2024 est un peu particulière étant donné qu'il s'agit d'une année électorale tant au niveau régional que communal. Généralement, il faut compter environ 6 à 9 mois pour que le PCDR soit approuvé par le Gouvernement wallon après la PAT (fin 2024).

À quelle fréquence la CLDR continuera-t-elle à se réunir ?

⇒ Une fois le PCDR approuvé, la CLDR a l'obligation de se réunir min. 4 fois par an. Le nombre de réunions pourrait être plus importantes en fonction des actions et groupes de travail mis en place.

DIVERS

Il n'y a pas de divers.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE
Agents de développement



ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE 29/11/2023

Participants (13)

	Nom	Prénom	Village
M.	ARNOULD	François	Musson
Mme	BERTRAND	Corinne	Baranzy
M.	CAILTEUX	Jean-Jacques	Willancourt
M.	GUEBELS	Daniel	Musson
M.	HAUSMAN	Geoffrey	Baranzy
M.	HENRION	Marc	Musson
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
M.	NOBEN	Rudolf	Musson
Mme	RENAUT	Jenny	Baranzy
M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville
M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville
Mme	VITULANO	Maria	Musson
M.	WEBER	André	Signeux

Excusés (10)

	Nom	Prénom	Village
M.	BERTHOLET	Alain	Musson
M.	BIGOT	François	Mussy-la-Ville
Mme	DEOM	Vanessa	Gennevaux
Mme	GERARD	Muriel	Baranzy
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux
M.	HILGER	Gregory	Willancourt
M.	JACQUEMIN	Daniel	Signeux
Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt
M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson
M.	TREBOSEN	Bernard	Mussy-la-Ville



Invités (4)

	Nom	Prénom	Organisme
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
M.	MOTTIAUX	Stéphane	IMPACT SPRL
M.	UGHI	Carlo	Commune de Musson

